conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® 2047-1 ACTIVATOR

Version Date de révision: 2.2 27.06.2024

Numéro de la FDS: 400001015063

Date de dernière parution: 03.04.2023 Date de la première version publiée:

27.06.2024

Date d'impression 10.10.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : ARALDITE® 2047-1 ACTIVATOR

Identifiant Unique De Formulation (UFI)

: G801-C0SM-200F-MRYT

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du

mélange

: Adhésifs

Restrictions d'emploi

recommandées

: Destiné exclusivement à l'usage industriel.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Huntsman Advanced Materials (Europe) BV

Adresse : Grijpenlaan 18

3300 Tienen Belgique

Téléphone : +41 61 299 20 41 Téléfax : +41 61 299 20 40

Adresse e-mail de la personne responsable de

FDS

: Global_Product_EHS_AdMat@huntsman.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Centres Antipoison et de Toxicovigilance:

ANGERS: 02 41 48 21 21 BORDEAUX: 05 56 96 40 80

LILLE: 0 825 812 822 LYON: 04 72 11 69 11 MARSEILLE 04 91 75 25 25 NANCY: 03 83 32 36 36 PARIS: 01 40 05 48 48 RENNES: 02 99 59 22 22 STRASBOURG: 03 88 37 37 37 TOULOUSE: 05 61 77 74 47 EUROPE: +32 35 75 1234

France ORFILA: +33(0)145425959

ASIA: +65 6336-6011 China: +86 20 39377888 +86 532 83889090 India: + 91 22 42 87 5333 Australia: 1800 786 152 New Zealand: 0800 767 437 USA: +1 800-424-9300

SDS FR-AM - - 400001015063

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® 2047-1 ACTIVATOR

Version 2.2

Date de révision: 27.06.2024

Numéro de la FDS: 400001015063

Date de dernière parution: 03.04.2023 Date de la première version publiée:

27.06.2024

Date d'impression 10.10.2025

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Peroxydes organiques, Type E Irritation oculaire, Catégorie 2 Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 Danger à court terme (aigu) pour le milieu

aquatique. Catégorie 1

Danger à long terme (chronique) pour le

milieu aquatique, Catégorie 1

H242: Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur. H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger







Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.

> Peut provoquer une allergie cutanée. H317 H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques,

entraîne des effets néfastes à long terme.

Prévention: Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces

> chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P234

Éviter le rejet dans l'environnement. P273

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de

protection/ un équipement de protection des yeux/

du visage/ une protection auditive.

Intervention:

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une

poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour

l'extinction.

P391 Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

peroxyde de dibenzoyle

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® 2047-1 ACTIVATOR

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03.04.2023 27.06.2024 400001015063 Date de la première version publiée:

27.06.2024

Date d'impression 10.10.2025

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	NoCAS NoCE	Classification	Concent
	NoIndex		ration
	Numéro d'enregistrement		(% w/w)
peroxyde de dibenzoyle	94-36-0 202-327-6 617-008-00-0 01-2119511472-50	Org. Perox. B; H241 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 10 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 10	>= 20 - < 25

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

traitant.

Traiter de façon symptomatique.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

Protection pour les

secouristes

: Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à

utiliser les vêtements de protection recommandés

Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® 2047-1 ACTIVATOR

Version 2.2

Date de révision: 27.06.2024

Numéro de la FDS:

400001015063

Date de dernière parution: 03.04.2023 Date de la première version publiée:

27.06.2024

Date d'impression 10.10.2025

yeux.

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime

de pratiquer le bouche à bouche.

En cas d'inhalation En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

En cas de contact avec la

peau

En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les

veux

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.

Enlever les lentilles de contact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rincage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

En cas d'ingestion Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

> Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Movens d'extinction

Eau pulvérisée

Mousse résistant à l'alcool appropriés Dioxyde de carbone (CO2)

Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction

inappropriés

Soyez prudent lorsque vous utilisez un jet d'eau à haut débit

car cela peut disperser et propager l'incendie

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® 2047-1 ACTIVATOR

Version Date de révision: 2.2 27.06.2024

Numéro de la FDS: 400001015063

Date de dernière parution: 03.04.2023 Date de la première version publiée:

27.06.2024

Date d'impression 10.10.2025

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Méthodes spécifiques

d'extinction

Information supplémentaire

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

/igueur.

Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes

fermées.

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les

conteneurs fermés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Éloigner toute source d'ignition.

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence., Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une : Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® 2047-1 ACTIVATOR

Version 2.2

Date de révision: 27.06.2024

Numéro de la FDS: 400001015063

Date de dernière parution: 03.04.2023 Date de la première version publiée:

27.06.2024

Date d'impression 10.10.2025

manipulation sans danger

une irritation cutanée et/ou une dermatite et une sensibilisation chez les personnes prédisposées.

Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané,

avec ce produit.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous

pression.

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Indications pour la protection :

contre l'incendie et

l'explosion

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des

sources d'inflammation.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les

pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les

conteneurs

Entreposer dans un endroit frais. Conserver dans un endroit bien ventilé. Refermer soigneusement tout récipient entamé et

le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Conserver dans

des conteneurs proprement étiquetés.

Précautions pour le stockage

en commun

Pour les matériaux incompatibles, veuillez vous référer à la

section 10 de cette FDS.

Pour en savoir plus sur la

stabilité du stockage

Température de stockage

recommandée

Stable dans des conditions normales.

: 2 - 18 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
peroxyde de	94-36-0	VME	5 mg/m3	FR VLE

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® 2047-1 ACTIVATOR

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03.04.2023 27.06.2024 400001015063 Date de la première version publiée:

27.06.2024

Date d'impression 10.10.2025

dibenzoyle				
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Benzoic acid, C9-11- branched alkyl esters	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	181 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	206 mg/kg p.c./jour
	Consommateu rs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	53 mg/m3
	Consommateu rs	Dermale	Long terme - effets systémiques	29 mg/kg p.c./jour
	Consommateu rs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	15,48 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Benzoic acid, C9-11-branched	Sédiment d'eau douce	0,065 mg/kg
alkyl esters		poids sec (p.s.)
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Oral(e)	6667 mg/kg
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du

visage

: Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas

de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains

Matériel : caoutchouc butyle

Délai de rupture : > 8 h

Matériel : Gants résistants aux solvants (caoutchouc butyle)

Matériel : Caoutchouc nitrile Délai de rupture : 10 - 480 min

Remarques : Le port de gants imperméables et résistants aux produits

chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail

spécifique.

Protection de la peau et du

corps

: Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de

travail.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® 2047-1 ACTIVATOR

Version 2.2

Date de révision: 27.06.2024

Numéro de la FDS: 400001015063

Date de dernière parution: 03.04.2023 Date de la première version publiée:

27.06.2024

Date d'impression 10.10.2025

normalement nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique pâte

Couleur rouge

Odeur Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Seuil olfactif : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Point de fusion/point de

congélation

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Point d'ébullition : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Limite d'explosivité, inférieure

/ Limite d'inflammabilité

inférieure

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Limite d'explosivité, supérieure / Limite

d'inflammabilité supérieure

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Point d'éclair : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Température d'auto-

inflammation

Température de

décomposition Température de

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

 $: > 50 \, ^{\circ}\text{C}$

décomposition auto-accélérée

(TDAA)

Méthode: Température de décomposition auto-accélérée

(TDAA)

рΗ : La substance / Le mélange est non soluble (à l'eau)

Viscosité

Viscosité, dynamique : 15 - 45 Pas (20 °C)

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : insoluble (20 °C)

Solubilité dans d'autres

solvants

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Pression de vapeur : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® 2047-1 ACTIVATOR

Version Date de révision: 2.2 27.06.2024

Numéro de la FDS: 400001015063

Date de dernière parution: 03.04.2023 Date de la première version publiée:

27.06.2024

Date d'impression 10.10.2025

Densité : 1,15 g/cm3 (20 °C)

Densité relative : 1,15 (20 °C)

Densité de vapeur relative : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Caractéristiques de la

particule

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

9.2 Autres informations

Peroxydes organiques : La substance ou le mélange est un peroxyde organique

classé comme type E.

Miscibilité avec l'eau : non miscible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réaction violente au contact d'acides, d'amines, des siccatifs,

d'accélérateurs de polymérisation et des substances

facilement oxydables.

Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides

Agents réducteurs

Métaux lourds

Bases

Fer

Cuivre

Rouille

10.6 Produits de décomposition dangereux

La combustion produit des fumées délétères et toxiques.

Oxydes de carbone

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® 2047-1 ACTIVATOR

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03.04.2023 27.06.2024 400001015063 Date de la première version publiée:

27.06.2024

Date d'impression 10.10.2025

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

peroxyde de dibenzoyle:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Souris, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle): > 24,3 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard Méthode: OCDE ligne directrice 403

Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une

toxicité aiguë par inhalation

Corrosion cutanée/irritation cutanée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

peroxyde de dibenzoyle:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:

peroxyde de dibenzoyle:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 405 Résultat : Irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

peroxyde de dibenzoyle:

Voies d'exposition : Peau

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® 2047-1 ACTIVATOR

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03.04.2023 27.06.2024 400001015063 Date de la première version publiée:

27.06.2024

Date d'impression 10.10.2025

Espèce : Souris

Evaluation : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Méthode : OCDE ligne directrice 429 Résultat : A un effet sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

peroxyde de dibenzoyle:

Génotoxicité in vitro : Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de cellule: Somatique

Voie d'application: Injection intrapéritonéale

Dose: 0, 50, 100, 200 mg/kg b.w. Méthode: OCDE ligne directrice 474

Résultat: négatif

Cancérogénicité

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

peroxyde de dibenzoyle:

Espèce : Souris, mâle et femelle

Voie d'application : Dermale Durée d'exposition : 104 semaines

Résultat : négatif

Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

peroxyde de dibenzoyle:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle et femelle

Voie d'application: Oral(e)

Dose: 0, 250, 500, 1,000 mg/kg b.w/

Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 500 Poids

corporel mg / kg

Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 500 Poids

corporel mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 422

Incidences sur le : Espèce: Rat

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® 2047-1 ACTIVATOR

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03.04.2023 27.06.2024 400001015063 Date de la première version publiée:

27.06.2024

Date d'impression 10.10.2025

développement du fœtus Dose: 100, 300 or 1000 mg/kg/day

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 300 Poids corporel mg /

kg

Toxicité pour le développement: NOAEL: 300 Poids corporel

mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 414

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité à dose répétée

Composants:

peroxyde de dibenzoyle:

Espèce : Rat, mâle et femelle NOAEL : > 100 mg/kg

Voie d'application : Contact avec la peau

Nombre d'expositions : 2 years

Méthode : OCDE ligne directrice 451

Toxicité par aspiration

N'est pas classé en raison du manque de données.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

Expérience de l'exposition humaine

Donnée non disponible

Toxicologie, Métabolisme, Distribution

Donnée non disponible

Effets neurologiques

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® 2047-1 ACTIVATOR

Version [2.2 2

Date de révision: 27.06.2024

Numéro de la FDS: 400001015063

Date de dernière parution: 03.04.2023 Date de la première version publiée:

27.06.2024

Date d'impression 10.10.2025

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

peroxyde de dibenzoyle:

Toxicité pour les poissons

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,0602 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en semi-statique Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,11 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50b (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 0,0422

ma/l

: 10

Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE Ligne directrice 201

.

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)

Toxicité pour les microorganismes

CE50 (boue activée): 35 mg/l Durée d'exposition: 0,5 h Type de Test: Essai en statique

Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aquatiques (Toxicité

chronique)

: EC10: 0,001 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Type de Test: Essai en semi-statique Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu

aquatique)

10

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

peroxyde de dibenzoyle:

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée Concentration: 4 mg/l

Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 68 % Durée d'exposition: 28 d

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® 2047-1 ACTIVATOR

Version 2.2

Date de révision: 27.06.2024

Numéro de la FDS: 400001015063

Date de dernière parution: 03.04.2023 Date de la première version publiée:

27.06.2024

Date d'impression 10.10.2025

Méthode: OCDE ligne directrice 301D

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

octanol/eau

peroxyde de dibenzoyle:

Coefficient de partage: n-

: log Pow: 3,2 (22 °C)

pH: 7,02

Méthode: OCDE Ligne directrice 117

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

peroxyde de dibenzoyle:

Répartition entre les

: Koc: 6309,57

compartiments

Méthode: OCDE ligne directrice 121

environnementaux

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation

: Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation

: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire

: Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu

professionnelle.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® 2047-1 ACTIVATOR

Version 2.2

Date de révision: 27.06.2024

Numéro de la FDS: 400001015063

Date de dernière parution: 03.04.2023 Date de la première version publiée:

27.06.2024

Date d'impression 10.10.2025

fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

emballages déjà utilisés.

Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets. Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les

réglementations locales et nationales.

Éliminer le contenu/ récipient dans une installation

d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

IMDG : UN 3108 IATA : UN 3108

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE E, SOLIDE

(PEROXYDE DE DIBENZOYLE)

ADR : PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE E, SOLIDE

(PEROXYDE DE DIBENZOYLE)

RID : PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE E, SOLIDE

(PEROXYDE DE DIBENZOYLE)

IMDG : ORGANIC PEROXIDE TYPE E, SOLID (DIBENZOYL

PEROXIDE)

IATA : Organic peroxide type E, solid (Dibenzoyl peroxide)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe Risques subsidiaires

ADN : 5.2
ADR : 5.2
RID : 5.2
IMDG : 5.2

IATA : 5.2 HEAT

14.4 Groupe d'emballage

ADN

Groupe d'emballage : Non réglementé

Code de classification : P1 Étiquettes : 5.2

ADR

Groupe d'emballage : Non réglementé

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® 2047-1 ACTIVATOR

Version 2.2

Date de révision: 27.06.2024

Numéro de la FDS: 400001015063

Date de dernière parution: 03.04.2023 Date de la première version publiée:

27.06.2024

Date d'impression 10.10.2025

Code de classification

Étiquettes 5.2 Code de restriction en

tunnels

: (D)

P1

RID

Groupe d'emballage : Non réglementé

Code de classification P1 Numéro d'identification du 539

danger

Étiquettes 5.2

IMDG

Groupe d'emballage Non réglementé

Étiquettes 5.2 EmS Code F-J, S-R

IATA (Cargo)

Instructions de 570

conditionnement (avion

cargo)

Groupe d'emballage Non réglementé

Organic Peroxides, Keep Away From Heat Étiquettes

IATA (Passager)

Instructions de 570

conditionnement (avion de

ligne)

Groupe d'emballage Non réglementé

Étiquettes Organic Peroxides, Keep Away From Heat

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour oui

l'environnement

ADR

Dangereux pour oui

l'environnement

RID

Dangereux pour oui

l'environnement

IMDG

Polluant marin : oui(DIBENZOYL PEROXIDE)

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® 2047-1 ACTIVATOR

Version 2.2

Date de révision: 27.06.2024

Numéro de la FDS: 400001015063

Date de dernière parution: 03.04.2023 Date de la première version publiée:

27.06.2024

Date d'impression 10.10.2025

sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Liste des substances soumises à autorisation

(Annexe XIV)

: Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation

(Article 59).

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la

mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)

: Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes.

: Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:

Numéro sur la liste 75: Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

Seveso II - Directive 2003/105/CE du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 96/82/CE du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Comburant

3

P₆b

9a Dangereux pour l'environnement

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

SUBSTANCES ET MÉLANGES **AUTORÉACTIFS et** PEROXYDES ORGANIQUES

E1 DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Maladies Professionnelles

(R-461-3, France)

Non applicable

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement

R511-9)

: 4422, 4510

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Ce produit contient un ou plusieurs composants qui ne sont

pas listés dans les listes LIS et LES Canadiennes.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® 2047-1 ACTIVATOR

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03.04.2023 27.06.2024 400001015063 Date de la première version publiée:

27.06.2024

Date d'impression 10.10.2025

AIIC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

ENCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

KECI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

PICCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TCSI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

TSCA : Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées

sur l'inventaire TSCA.

Inventaires

AICS (Australie), AIIC (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), ENCS (Japon), KECI (Corée), NZIOC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (États-Unis d'Amérique (USA))

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation du risque chimique des substances contenues dans ce produit est soit terminée, soit sans objet (non applicable).

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H241 : Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Eye Irrit. : Irritation oculaire
Org. Perox. : Peroxydes organiques
Skin Sens. : Sensibilisation cutanée

FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents

chimiques en France

FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® 2047-1 ACTIVATOR

Aquatic Chronic 1

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03.04.2023 27.06.2024 400001015063 Date de la première version publiée:

27.06.2024

Méthode de calcul

Date d'impression 10.10.2025

Information supplémentaire Classification du mélange: Procédure de classification			
Org. Perox. E	H242	Sur la base de données ou de l'évaluation des produits	
Eye Irrit. 2	H319	Méthode de calcul	
Skin Sens. 1	H317	Méthode de calcul	
Aquatic Acute 1	H400	Méthode de calcul	

H410

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRETE COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE.

DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE, AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS, DE MEME QUE L'ADEQUATION ET L'ADAPTATION D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER.

LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT DECRITS DANS CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargés du transport ou de la manutention, du traitement ou de la transformation, ainsi que de tous utilisateurs finaux.

Les marques commerciales ci-dessus sont la propriété de Huntsman Corporation ou de ses filiales.

AUCUNE PERSONNE OU ORGANISATION A L'EXCEPTION D'UN EMPLOYE HUNTSMAN DUMENT QUALIFIE EST AUTORISE A FOURNIR OU METTRE A DISPOSITION DES FICHES DE DONNEES DE SECURITE POUR LES PRODUITS HUNTSMAN. LES FICHES DE DONNEES DE SECURITE DE SOURCES NON AUTORISEE PEUVENT CONTENIR DES INFORMATIONS QUI NE SONT PLUS A JOUR OU INEXACTES.